La République du Centre, 30 avril 2016

NEUVILLE-AUX-BOIS/SAINT-LYÉ-LA-FORÊT

Dix-huit nouveaux logements inaugurés

En compagnie d'un bon nombre de personnalités locales, Chantal Beurienne, maire de Saint-Lyé-la-Forêt, et Michel Martin, maire de Neuville-aux-Bois, ont inauguré jeudi deux parcs de nouveaux logements.

Haie composée d'essences locales

HABITAT. Opération de LogemLoiret, avec six habitations à Saint-Lyé-la-Forêt et douze à Neuville-aux-Bois.

1 Saint-Lyé-la-Forêt. Sous l'impulsion de LogemLoiret, les six premiers logements individuels ont été construits au chemin du Grillon, à Saint-Lyé. La moitié est d'aspect maison type 3, et l'autre moitié de type 4, avec garage et cellier. L'ensemble de logements est fermé par une haie champêtre composée d'essences locales, telles que l'érable, le charme, le cornouiller ou le noisetier. Coût de l'opération : 686.327 €.

2 Neuville-aux-Bois. Toujours sous l'égide de LogemLoiret, douze nouveaux logements individuels ont été inaugurés au clos des Mitouflets, à Neuville. Deux logements sont de type 3 et dix de type 4, avec garage et cellier. Les travaux ont commencé en février 2014, et la mise en location s'est déroulée en décembre 2015. Leur surface habitable varie entre 66 et 86 m². Chaque jardin est engazonné, planté d'un arbre et entouré par un grillage vert doublé d'une haie vive.

Coût de l'opération : 1.497.000 €, financée par le conseil départemental, le comité interprofessionnel du logement Valloire, la commune de Neuville-aux-Bois, LogemLoiret et l'intercommunalité.

Phoca PDF